
Adresse de la société populaire du canton de Chantilly (Oise)
félicitant la Convention d'avoir déjoué la conspiration, lors de la
séance du 20 thermidor an II (7 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire du canton de Chantilly (Oise) félicitant la Convention d'avoir déjoué la conspiration, lors de la séance du 20 thermidor an II (7 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 298;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22923_t1_0298_0000_2

Fichier pdf généré le 09/07/2021

Citoyens Représentans,

Vous avez mis la justice et la vertu à l'ordre du jour, mais de lâches ambitieux y avoient substitué la terreur; Ils vouloient détruire la représentation nationale et donner des maîtres aux François; ils vouloient un trône, ils ont trouvé l'échafaut; leçon juste et terrible pour ceux qui voudroient usurper la souveraineté du peuple! Citoyens représentans, la République entière applaudit à votre énergie, et tous les tyrans coalisés en frémeront d'effroi. Nommées par les comités de salut public et de sûreté générale, dans la nuit mémorable du 9 au 10 thermidor, pour remplacer les rebelles magistrats du peuple, nous nous sommes rendus à notre poste, nous y avons fait de notre mieux pour veiller à la sûreté publique: nous avons cru qu'il valoit mieux agir que de parler; mais aujourd'hui qu'une partie des travaux de l'administration qui nous est confiée sont en repos, nous nous empressons de vous apporter notre vœu et celui de nos collègues, et jurer notre attachement inviolable à l'unité, l'indivisibilité de la République, et à la Convention nationale. Vive la République!

Les administrateurs provisoires de la patrie régénérée: GERAIN, BALLAY, A. MARTINEAU, ALBERT, BARISSON, LECAMUS, HIVERT, RETÉ, THIBOURS.

LE PRÉSIDENT: Le choix dont vous venez d'être honorés par les représentans du peuple, pour l'exercice des fonctions de la police de Paris, est, pour la Convention nationale, un sûr garant de la pureté de votre patriotisme et de votre profond dévouement à la cause de la liberté. La Convention nationale compte sur votre fermeté pour faire exécuter les lois, sur votre humanité pour les faire aimer, sur votre sagesse pour maintenir l'ordre dans toutes les parties qui sont confiées à votre surveillance.

Applaudissemens

Sur la proposition de DUBARRAN (1), la Convention ordonne la mention honorable de l'adresse, et son insertion au bulletin, avec la réponse du président (2).

n^o

[La sté popul. du canton de Chantilly (3), le conseil g^{al} et le c. révolutionnaire de cette commune, réunis fraternellement, à la Conv.; Chantilly, 15 therm. II] (4).

Citoyens représentans,

Votre attachement inviolable à la cause de la liberté vient de déjouer la plus infâme

(1) Ann. R.F., n^o 249; J. Fr., n^o 682.

(2) B^m, 23 therm.; Moniteur (réimpr.), XXI, 435; Débats, n^o 686, 349.

(3) Oise.

(4) C 315, pl. 1262, p. 47, 48; J. Sablier, n^o 1486; Ann. R.F., n^o 249; J. Fr., n^o 682. Mentionné par B^m, 29 therm. (suppl¹).

conspiration. En même tems que nous avons frémi d'horreur et d'indignation en apprenant les complots parricides dont vous avez failli être les premières victimes, votre dévouement héroïque à la défense des droits du peuple nous a pénétrés d'admiration et de reconnaissance. Vous avez, dans cette circonstance périlleuse à jamais mémorable, déployé ce caractère d'énergie républicaine et de fermeté courageuse qui n'appartient qu'à des représentans incorruptibles. Sans vous, des ambitieux et sycophantes, de nouveaux Catilinas, dont les noms, voués à l'exécration publique, seront désormais un blasphème, auroient donc secoué sur nous les torches de la guerre civile, à dessein de nous replonger dans l'esclavage, si votre main tutélaire n'eut arraché le masque hypocrite qui nous déroboit depuis si longtems les traits hideux de ces conspirateurs, dont les têtes sacrilèges sont enfin tombées sous le glaive de la loi.

Grâces éternelles vous en soient rendues! la République française triomphe et vous doit encore une fois son salut et sa liberté.

A ce bienfait inappréciable ajoutez-y, fidels représentans, celui de ne confier qu'à vous-mêmes la suite et l'achèvement de vos importants travaux. Restez à votre poste, jusqu'à ce que les tirans soient annéantis! Et ne le quittez qu'après avoir tellement perfectionné le grand-œuvre de notre régénération, dont vous vous acquittés si dignement, que l'Europe entière, étonnée de la sublimité de votre ouvrage, s'empresse de rendre avec nous hommage à vos vertus, et d'adopter comme nous ce refrain chéri: vive la République! Vive la Convention nationale!

LALLEMAND (présid. du c. révol.), CAZIER (secrét.-adj¹ du c. révol.), GAUDIVEAU (off. mun.), DEVAUX (off. mun.), VION (présid. de la sté), VICTOIRE (secrét. de la sté), MANCEAU (secrét. p[rovisoi]re de la municipalité).

[Les députés de la sté popul. du canton de Chantilly, du conseil g^{al} et du c. révol. de la comm. du même nom, à la Conv.; s.d.].

Nous devons aussi faire entendre, dans le sein de la Convention, les accens de notre reconnaissance envers nos frères de Paris qui ont fait leur devoir en secondant votre énergie et votre courage, qui ont sauvé la République. Nous applaudissons au décret qui déclare qu'ils ont bien mérité de la patrie.

BONNEMAIN, ROLLET, DESCHAMPS.

o^o

[La garde nat. d'Angoulême (1) à la Conv.; 15 therm. II] (2).

Représentans,

Quels affreux complots viennent encore d'être découverts! Robertspierre, Couthon,

(1) Charente.

(2) C 315, pl. 1262, p. 11. Mentionné par B^m, 29 therm. (2^e suppl¹); J. Fr., n^o 682.